WWW.CHATELAUDREN-PLOUAGAT.FR

LES NOUVELLES DE CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT

N°32

DÉCEMBRE 2026 - JANVIER 2027



UN AUTOMNE HAUT EN COULEURS











P. 12-13
CHÂTELAUDREN CONTRÔLÉE

P. 19
DES AIDES POUR RÉNOVER VOTRE LOGEMENT

P. 22-23
LES EXPOS 2027

Châtelaudren - Plouagat

Édito

SOMMAIRE

04 RETOUR EN IMAGES

06 VIE LOCALE

- SPORT & VIE ASSOCIATIVE
- VIE SCOLAIRE & PÉRISCOLAIRE
- SOCIAL
- COMMERCES ET ARTISANAT
- TOURISME & PATRIMOINE
- TRAVAUX & ENVIRONNEMENT

16 VIE MUNICIPALE

- CONSEILS MUNICIPAUX
- CMJ

18 URBANISME

20 INFOS PRATIQUES

- ÉTAT CIVIL
- VOS SERVICES
- INFOS PRATIQUES

21 DÉCOUVERTE

- CULTURE & LOISIRS

Châtelaudren - Plouagat

Petites Cités de Caractère

Fédération Française des Villages Étapes

Chères Kastellgatines, chers Kastellgatins

En ce début de mandat, il semble pertinent de faire un point sur l'action sociale de notre commune qui dispose d'un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), d'un EHPAD situé sur deux sites, de logements communaux et / ou sociaux.

Il convient, d'ores et déjà, de rappeler quelles sont les missions d'un CCAS.

La mission globale du CCAS est d'accompagner et de soutenir au quotidien les plus vulnérables (personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en difficulté ou en grande précarité) afin de lutter contre toutes les formes d'exclusion, de réduire les inégalités et de faciliter l'accès aux droits.

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social sur la commune en liaison avec les institutions publiques et privées et peut intervenir sous forme de prestations (remboursables ou non).

L'action sociale est une compétence obligatoire pour les communes de plus de 1 500 habitants.

À Châtelaudren-Plouagat, il est présidé de plein droit par le maire de la commune, M. Olivier Boissière et j'en assume la vice-présidence. Pour ce nouveau mandat, le CCAS est, comme il se doit, composé d'un collège d'élus et d'un collège de membres nommés. Le collège « élus » est constitué de Mmes Isabelle GOURIOU, Rozenn JOUAN, Manon AUBIN, Sophie GUENO, Géraldine LE LAY, Ginette LE CREURER, Carol DUJARDIN-BASQUE et de M. Yves BRAULT. Pour le collège « Personnes nommées » le CCAS compte M. Christian BAUDET, proposé par l'UDAF et représentant la MSA, ainsi que de Mesdames Jacqueline BAUDRY, Maryse LE DU, Anne-Marie NEVOT, Nicole BOUDET, Monique LORANT et Maryvonne GICQUEL.

Le CCAS est amené à aider les personnes âgées à constituer leur dossier de demande d'Aide Personnalisée d'Autonomie (APA) ou l'Aide Sociale à l'Hébergement (ASH).

L'APA sert à payer (en totalité ou en partie) les dépenses nécessaires pour rester à domicile ou le tarif dépendance de l'établissement médico-social (comme par exemple un EHPAD).

L'ASH sert, quant à elle, à financer l'hébergement de la personne âgée dans un établissement dédié.

Le CCAS peut aider ou orienter -vers France Service notamment, les administrés dans leurs démarches administratives lorsque ceux-ci rencontrent une difficulté à les compléter seul.

Le CCAS peut parfois aider financièrement et techniquement certaines actions sociales comme des aides alimentaires ou des secours d'urgence voire d'autres aides exceptionnelles qui seront examinées en CCAS avant d'être ou non accordées.

Le **CIAS** permet, quant à lui, de **favoriser le maintien à domicile des seniors et des personnes en situation de handicap**. A travers ce service d'aides à la personne, cette structure se positionne comme un soutien important face à la perte d'autonomie, à la maladie ou encore l'isolement.

Le CIAS gère un **Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)** et un service de soin infirmier à domicile. Les services du SAAD sont une source importante de soutien pour les personnes qui en ont besoin. Les services sont ainsi conçus pour aider les personnes à maintenir leur qualité de vie et leur autonomie à la maison grâce à des prestations de services telles que l'entretien du logement, de la literie et de la vaisselle, ainsi que la préparation des repas.

Portage de repas : Le CIAS propose aux personnes âgées de plus de 60 ans un service de portage de repas, en liaison froide, livrés à domicile pour un coût de 14 €.

Le magazine d'informations de la commune de Châtelaudren-Plouagat paraît tous les deux mois. Il est édité par le service communication de la ville de Châtelaudren-Plouagat
1 place de la Mairie 22170 Châtelaudren-Plouagat - Tél. : 02 96 74 10 84

Directeur de la publication : Olivier Boissière.

Comité de rédaction : Olivier Boissière, Laetitia Herpe Biard, Patrick Martin, Patrick Solo, Sophie Le Bonhomme, Rozenn Jouan, Daniel Turban, Géraldine Le Lay, Jacques Moro, Nicolas Jézéquel, Morgane Wydauw-Meynier, Thierry Connan, Sophie Guéno, Christophe Clavien

Date de bouclage : mardi 17 novembre 2026

Maquette : RoudennGrafik

Rédaction : Laetitia Herpe Biard, Daniel Turban, écoles, FCPCL, ALS Handball.

Impression : imprimé à 2 500 exemplaires par Roudenn Grafik

Crédit photos et illustrations : Laetitia Herpe Biard, Daniel Turban, Jérôme Pérais, écoles, associations, Gaëlle Germain.

PEFC 10-31-1087 / Certifié PEFC / Cet imprimé est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

IMPRIM'VERT

Un **Registre des Personnes Vulnérables** est d'ailleurs ouvert en mairie et les personnes isolées sont appelées à se signaler (ou à être signalées, avec l'accord de la personne concernée, par une tierce personne) en mairie pour être accompagnées lors d'épisodes de grand froid, de canicule ou d'autres événements qui pourraient impacter leur quotidien.

LOGEMENTS COMMUNAUX ET LOGEMENTS SOCIAUX

La commune de Châtelaudren-Plouagat possède plusieurs logements communaux et sociaux, actuellement tous occupés. Nombreuses sont les personnes qui cherchent à venir s'installer sur notre commune car celle-ci est idéalement située. Nous pouvons en effet profiter de bon nombre de commerces, d'accueil aux soins et d'offres de services de transports (bus et trains TER).

Prochainement, dès le printemps 2027, 12 nouveaux logements sociaux, situés à « La Grande Villeneuve » gérés par le bailleur social Terre d'Armor Habitat vont être mis à la location.

En 2028, ce sont 14 logements sociaux, également gérés par Terre d'Armor Habitat, qui seront proposés à la location au lotissement « Le Pré de l'étang ».

Il est important de savoir que, pour pouvoir obtenir un logement social, il est impératif de constituer en amont un dossier de demande de logement social auprès notamment des bailleurs sociaux Terre d'Armor Habitat ou BSB. Une commission d'attribution a lieu après que la Ville ait été consultée pour indiquer quel dossier est, selon elle, prioritaire.

L'EHPAD « GUY-MAROS » ET « LA RÉSIDENCE DU LEFF »

La commune de Châtelaudren-Plouagat possède un EHPAD situé sur deux sites, avec une direction commune, pouvant accueillir au total 117 résidents.

La résidence du Leff a subi des travaux qui ont duré 4 ans environ pour un coût de 3 445 000 € : l'extension de l'établissement a permis la création de 7 logements supplémentaires, la réhabilitation de 52 logements existants, la création d'un salon de coiffure et d'un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) qui est à la disposition des résidents qui le souhaitent pour la pratique de diverses activités proposées par les assistantes de soins en gérontologie. L'accès au PASA aux personnes à mobilité réduite est tout à fait possible.

La résidence Guy-Maros connaît également un programme de travaux d'envergure puisqu'une restructuration de la salle à manger a été effectuée, une cuisine centrale est en cours d'aménagement, de nouvelles chambres ont été créées ainsi qu'un salon de coiffure pour les résidents. Les abords extérieurs ont été réaménagés et permettent, à nouveau, aux résidents qui le souhaitent de les emprunter. Les travaux ne sont pas finalisés pour l'instant et leur coût avoisine les **4 300 000 €.**

Notez, dès à présent que cette année le Marché de Noël de l'EHPAD aura lieu le **13 décembre** à partir de 14h30 dans nos deux structures (à la **Résidence du Leff** et à **Guy-Maros**).

Sachez que les bénéfices obtenus grâce à ce marché de Noël, permettront aux résidents de pouvoir bénéficier d'animations supplémentaires !

Merci donc à vous, si vous le souhaitez ou pouvez, d'y passer pour profiter d'un moment convivial en compagnie de nos aînés et pour venir acheter des créations réalisées par les résidents ou participer à la tombola qui y sera organisée.

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer de belles fêtes de fin d'année tout en restant à votre disposition pour toute information qui vous serait utile sur rendez-vous en mairie.

Sophie LE BONHOMME
Maire Déléguée de Châtelaudren
Adjointe aux Affaires Sociales

AGENDA

JUSQU'AU 10 JANVIER 2027

Les noëls du château de la Ville Chevalier
Exposition de trains miniatures
Du vendredi au dimanche de 14h à 18h30 jusqu'au 13 décembre et du 8 au 10 janvier, tous les jours pendant les vacances de Noël.
Fermée 25 décembre et 1er janvier. De 0 à 8€.

SAMEDI 5 DÉCEMBRE

Spectacle familial – Sacrés secrets
18h – Médiathèque Parenthèse
Entrée gratuite

DIMANCHE 6 DÉCEMBRE

Marché de Noël ALCP
de 10h à 18h - Salle communale de Plouagat
Feu d'artifice
19h – Tiré depuis le plan d'eau de Ponéden

DIMANCHE 13 DÉCEMBRE

Marché de Noël de l'Ehpad Guy-Maros et Résidence du Leff à partir de 14h30

LUNDI 21 DÉCEMBRE

Marché hebdomadaire animé pour Noël
Place Saint-Vincent
Ciné-goûter du CMJ
Salle Jean-Le-Cuziat
14h30

VENDREDI 8 JANVIER

Cérémonie des vœux de la municipalité à la population
19h - Salle Jean-Le-Cuziat

SAMEDI 23 JANVIER

Fest noz
Organisé par Div Yehz Kastellaodren-Plagad
20h - Salle communale de Plouagat

VENDREDI 29 JANVIER

Conseil municipal
Médiathèque Parenthèse
20h

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

RETROUVEZ TOUT L'AGENDA SUR LE SITE DE LA VILLE ET SUR L'APPLI MOBILE INTRAMUROS

Retour en images sur...



UNE SOIRÉE POUR PRÉSENTER LA SAISON 2026/2027 DU PETIT ÉCHO

Le 25 septembre, l'équipe de programmation du Petit Écho de la Mode a dévoilé la vingtaine de spectacles, les deux films, l'exposition et le festival Leff Dance qui constitueront cette saison 26/27. Les artistes Clotilde de Brito, Yvon Le Men et Christophe Rocher étaient présents, et des élèves du Pôle d'Enseignement Artistique, qui compte 360 inscrits cette année, ont ouvert la soirée en musique. Une saison pensée pour tous les âges, dès 3 ans.



LANCEMENT DE LA COLLECTE POUR NOTRE-DAME-DU-TERTRE

Le 10 septembre dernier, la Ville signait une convention avec la Fondation du patrimoine permettant de lancer un appel aux dons, destiné à contribuer au financement de travaux portant sur la restauration des décors et oeuvres de la chapelle Notre-Dame-du-Tertre. Chaque don permettra de participer concrètement à la préservation et à la transmission de ce patrimoine exceptionnel.



LA GÉNÉROSITÉ DES PUCES DES COUTURIÈRES

Comme chaque année, les puces des couturières et des loisirs créatifs se sont déroulées mi-octobre à la salle communale de Plouagat. Organisées par l'association Aides et Rêves d'Enfants, elles ont permis à cette dernière de faire un don de 1 000€ à quatre enfants souffrant de différentes pathologies. Un grand merci aux exposants comme aux visiteurs (et à leur gourmandise qui a permis la vente de 700 crêpes) !

DU THÉÂTRE SUR L'ESPLANADE

Dimanche 20 septembre, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, deux représentations théâtrales étaient proposées gratuitement sur l'esplanade du Château. L'après-midi, un spectacle familial a ravi petits et grands, comme le goûter qui a suivi organisé par Div Yezh Kastellaodren-Plagad. La représentation de début de soirée a enchanté adolescents et adultes, entre théâtre, danse, musique et combat d'épée.



Un nouveau commandant à la gendarmerie

Mercredi 28 octobre, la cérémonie de prise de commandement du major Le Toquin s'est déroulée sur l'esplanade du Château, en présence des élus de la commune et des communes voisines. Les élus du conseil municipal des jeunes ont participé activement à la cérémonie, notamment en chantant la Marseillaise. Le major Christophe Le Toquin est ainsi à la tête de la communauté de brigades de Lanvollon - Châtelaudren-Plouagat. À noter le déménagement de la gendarmerie, qui sera à retrouver dès janvier à la Grenouillère à Plélo, à proximité du centre de secours des pompiers.



Le rendez-vous de l'automne

Lundi 26 octobre, la Grand'Foire du Châté s'est déroulée place Saint-Vincent. Une édition, revisitée en raison des travaux entrepris par Leff Armor Communauté sur la place de la République, qui a accueilli près de 40 exposants. Quelques centaines de visiteurs ont pu profiter de produits et créations artisanales locaux, comme des bijoux, des sculptures en verre, du miel ou des gravures personnalisées. La traditionnelle potée organisée par le CAK a régalé les gourmands à la salle Jean-Le-Cuziat. Nouveauté cette année : le photobooth qui a permis à toutes et tous de repartir avec une photo souvenir offerte par la Ville. Rendez-vous est pris pour lundi 25 octobre 2027 !





DU JUS DE POMME POUR SOUTENIR LES PROJETS DE LA FILIÈRE BILINGUE

Dimanche 25 Octobre, les parents d'élèves bilingues breton-français de l'école publique de Châtelaudren-Plouagat ont pressé leur traditionnel Chug Avaloù (jus de pommes). Afin de les sensibiliser à la nature, parents et enfants ont participé à la récolte des fruits dans des vergers alentours non-traités. Grâce à la Pressi-Mobile, les pommes ont ensuite été lavées et pressées sans sucre ajouté en cubis de 3L vendus 8€ l'unité, à retrouver chez Coccimarket à Châtelaudren et au marché du jeudi soir à Plouagat, ou en contactant l'association : plagad@div-yezh.bzh. Les bénéfices des ventes permettent de financer des projets pédagogiques et culturels bilingues, comme la 4ème édition du Fest Noz (voir agenda), des sorties scolaires et du matériel pédagogique bilingues.



DEVOIR DE MÉMOIRE

La cérémonie commémorative de la fin de la Première Guerre mondiale s'est déroulée mercredi 11 novembre au monument de Plouagat, en présence des élus du conseil municipal et du CMJ, de la gendarmerie, des pompiers, des associations des anciens combattants et des habitants.

LES EXPOS À LA MÉDIATHÈQUE

Toute l'année, la salle d'exposition de la médiathèque accueille les œuvres d'artistes aux univers variés. Depuis la rentrée, ce sont Laurent Baudry et ses photos ensoleillées de vie à la plage, et Maryse Vanghent et ses tableaux de Bretons « dans tous leurs états » qui y ont exposés, avant de laisser la place à cinq artistes locaux.





ROLLERS

Un Kastellgatin au Championnat du Monde de roller

Axel Le Tyrant, 17 ans, habite Châtelaudren-Plouagat. Licencié au Guingamp Roller Skating, il a vécu cet automne une étape importante de son parcours. Du 2 au 21 octobre 2026, il a participé à ses premiers championnats du monde de roller, à Asunción, au Paraguay, sous le maillot de l'équipe de France, dans la catégorie junior.

Ce rendez-vous mondial est le fruit d'un long chemin. Axel a chaussé ses premiers patins à 5 ans, et le roller est avant tout une histoire de famille. Depuis, les résultats se sont enchaînés, notamment au niveau européen. En juin 2023, il décrochait le titre de champion de France de roller, une performance que nous avions évoquée dans le bulletin municipal.

À Asunción, les deux premières journées étaient consacrées aux épreuves de fond sur piste. Axel a aidé son coéquipier Johan Poildessous à décrocher deux médailles mondiales.

Le troisième jour, il était engagé sur le 1 000 mètres. Sa première série a mal tourné : il a chuté. Il a pourtant retrouvé ses patins et repris la course environ une heure plus tard. Un bel exemple de courage, puisqu'il a signé le sixième meilleur temps des qualifications et gagné sa place en demi-finale.

Tombé malade juste après, Axel n'a malheureusement pas pu aller plus loin. Il garde malgré tout un excellent souvenir de cette première expérience : il a découvert le niveau mondial, représenté la France et affronté les meilleurs patineurs de sa catégorie.

Et ce n'est pas fini, puisqu'Axel va maintenant participer aux épreuves de qualification pour les Jeux olympiques, cette fois en patinage sur glace.

La commune félicite Axel pour son parcours et lui souhaite le meilleur pour la suite.



La cabane de Noël du comité de jumelage

Pour égayer les fêtes de fin d'année, le Comité de Jumelage Bretagne-Bavière animera un stand pendant le marché animé du lundi 21 décembre, pour un moment convivial et festif à l'heure de Noël.

À cette occasion, venez découvrir ou redécouvrir les saveurs bavaroises avec une vente de spécialités traditionnelles : Stollen (pain de Noël aux fruits secs et à la marzipan), Vanillekipferl (petits croissants à la vanille), Zimtsterne (étoiles à la cannelle) et Lebkuchen (épices de Noël). De quoi régaler vos papilles et garnir joliment vos tables de fête !

Pour vous réchauffer, vin chaud et café seront également proposés sur place.

Cette animation est aussi l'occasion de faire connaissance avec l'association et de mieux connaître le jumelage qui lie la commune à la Bavière. N'hésitez pas à venir échanger avec les bénévoles de l'association : ils seront heureux de vous accueillir et partager leurs projets.

+ D'INFOS
asso.savio@gmail.com
06 61 59 01 63

Le Football Club Plouagat Châtelaudren Lanrodec (FCPCL) vit un bon début de saison

Sur le plan sportif, l'équipe fanion a marqué les esprits en réalisant un magnifique parcours en Coupe de France, s'invitant jusqu'au 5e tour pour s'incliner avec les honneurs face à une solide formation de R1, les Paotred Dispount.

Une belle fête populaire qui a fait vibrer tout le club ! Dans l'ensemble, l'ensemble de nos équipes réalise d'ailleurs un très bon début de saison.

Au-delà des résultats, le FCPCL met un point d'honneur à promouvoir les valeurs éducatives et le fair-play. C'est tout le sens de l'opération « Carton Vert », déployée jusqu'au 28 novembre auprès de nos équipes jeunes (U10 à U18). À chaque rencontre, le joueur le plus fair-play de chaque équipe est récompensé et immortalisé par une photo souvenir en compagnie de l'arbitre.

Les vacances de la Toussaint ont été marquées par le stage des 3 clochers. Au programme, football avec la visite du stade et un entraînement avec le Stade Briochin, des parties endiablées de laser game, de la détente à la piscine et de nombreuses activités extra-foot inoubliables pour les jeunes joueurs.





ALS Plouagat Handball



Cette nouvelle saison marque une étape importante dans le développement du club de handball, avec la mise en place d'un nouveau bureau directeur. Chaque membre s'est vu confier des missions bien définies, avec un objectif commun : structurer davantage le club, accompagner son évolution et poursuivre son développement.

Cette nouvelle dynamique s'accompagne également de l'arrivée de nombreux nouveaux sponsors qui ont choisi de faire confiance et de soutenir le club. Un soutien précieux qui témoigne de l'attractivité de ce dernier et contribue pleinement à son développement.

Sur le plan sportif, les équipes jeunes continuent d'évoluer au plus haut niveau, avec notamment une belle progression de l'équipe 2 des U15, qui accède au championnat Excellence. Une belle récompense pour le travail réalisé par les joueurs et l'encadrement.

Du côté de l'équipe fanion, la Nationale 2 poursuit sa progression. Le groupe devrait également accueillir une nouvelle recrue très attendue, issue du monde professionnel, qui viendra apporter son expérience et renforcer l'effectif.

Le club souhaite également poursuivre son dynamisme en dehors des terrains. Deux nouveaux rendez-vous viendront ainsi rythmer l'année 2027 : un tournoi destiné à plusieurs catégories jeunes, dont la première édition se déroulera le 26 juin, ainsi qu'un nouvel événement ouvert à la vie du club, prévu le 13 mars.

Une saison qui s'annonce donc riche en projets, en ambitions sportives et en moments de partage, avec toujours la même volonté : faire grandir le club et fédérer l'ensemble de ses acteurs.

Pour ne rien manquer, suivez l'actualité de la commune :
sur facebook : Ville de Châtelaudren-Plouagat et sur www.chatelaudren-plouagat.fr



COLLÈGE

Du côté du collège

En septembre dernier, 635 élèves ont pris le chemin du collège Lucie-et-Raymond-Aubrac. Tous pourront profiter de nombreux projets mis en place par l'administration et l'équipe enseignante, au sein d'un établissement où il fait bon étudier.



Si Bounty, le chien d'assistance éducative qui vient de rejoindre l'établissement, est de toutes les conversations depuis son arrivée début novembre, le collège situé à Plouagat met en place de nombreux projets pédagogiques.



Avec l'objectif de développer l'appétence pour les sciences, une classe à horaires aménagés maths/sciences en 4e est proposée. Le groupe, composé d'élèves de 3 classes, autant de filles que de garçons, travaille sur un projet lié au changement climatique : « Imaginer des futurs désirables à l'horizon 2050 au collège Lucie-et-Raymond-Aubrac ». À travers les maths, les SVT et les sciences physiques, les collégiens s'intéressent à la projection du climat et ce qu'il pourrait engendrer sur le fonctionnement du collège.

Du côté des 3e, le dispositif Découverte du Monde Économique et Professionnel permet à 14 élèves répartis sur 2 classes de découvrir l'environnement et les métiers professionnels. En partenariat avec l'Association Jeunesse et Entreprises, ils sont amenés à visiter des lycées professionnels et rencontrer des professionnels au sein de leurs entreprises. Le groupe a pour objectif de fabriquer une caisse à savon, pour participer à une future course.

L'atelier théâtre jouera en fin d'année une adaptation théâtrale du tableau d'Otto Dix, *Les Gueules Cassées*. « *Qu'est-ce qu'elle a ma gueule cassée* », orchestrée par la professeur de français, permet de perpétuer le devoir de mémoire, en partenariat avec l'association des gueules cassées.

Avec un taux de réussite au Brevet 14 points au dessus des données départementales, un climat scolaire serein et des projets et activités périscolaires ancrés à la fois dans le territoire et l'actualité, le collège Lucie-et-Raymond-Aubrac n'a pas fini de faire parler de lui.

PLUS D'INFOS

Collège Lucie-et-Raymond Aubrac
3 rue du collège
02 96 74 11 08
ce0220006m@ac-rennes.fr



Du côté de l'école publique

1 Les 36 CP des classes de Gaëlle Thouément et Nelly Henry ont commencé leur année par un cycle de natation à la piscine de Guingamp. Chaque après-midi pendant 10 jours, les élèves ont évolué rapidement et avec plaisir dans le grand bassin. Les autres élèves du cycle 2 prendront le chemin de la piscine prochainement. Les séances se dérouleront tous les après-midis, assurant ainsi une progression rapide des compétences des enfants dans le milieu aquatique.

2 Les élèves de grande section ont pu profiter de l'exposition haute en couleurs proposée en septembre à la médiathèque Parenthèse. Les photos de Laurent Baudry ont beaucoup plu aux enfants, qui ont été très curieux.


1


2


1


2


3

Du côté de l'école Sainte-Thérèse

1 À l'occasion de la Foire Expo des Côtes d'Armor, les élèves du CP au CM2 se sont rendus à Brézillet pour y découvrir le village des sports. Tout au long de la journée, ils ont ainsi pu découvrir différents sports comme la danse, la course d'orientation ou encore le tir à l'arc. Une journée riche en découvertes !

2 En septembre, la classe de CP s'est rendue au Val d'Or pour un après-midi intergénérationnel avec les résidents. Ils ont ainsi pu échanger autour d'activités manuelles sur le thème de l'automne.

3 Pour la semaine du goût, les deux classes de maternelle ont accueilli un artisan boulanger. Le matin, les élèves ont réalisé la pâte à pain à base de levain. L'après-midi, ils ont mis leurs pains à cuire, afin de pouvoir les déguster le soir en famille.



SOLIDARITÉ

Ne restez pas isolé·e : signalez-vous

Le registre communal des personnes vulnérables est un outil d'identification, de prévention et de lutte contre l'isolement des personnes fragiles.

Ce registre est principalement mobilisé dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence (canicule, grand froid, sanitaire) mais peut être utilisé également tout au long de l'année, selon les modalités prévues par le Plan Communal de Sauvegarde en cours d'élaboration.

Les informations recueillies permettent d'organiser un contact régulier avec les personnes inscrites, d'identifier les situations de non-recours aux prestations sociales et de proposer des actions de prévention contre l'isolement social. Depuis juillet, les nouveaux bénéficiaires des organismes d'assurance retraite, de l'Allocation d'autonomie (APA), de la Prestation de compensation du handicap (PCH) et de certaines prestations d'action sociale versées au titre de la perte d'autonomie alimenteront prochainement et automatiquement ce registre, sauf opposition de l'intéressé·e.

POUR S'INSCRIRE

Vous êtes concerné·e si :
- vous avez 65 ans ou plus et vivez à votre domicile
- vous avez plus de 60 ans, êtes reconnu·e inapte au travail et vivez à votre domicile
- vous êtes adulte handicapé.e vivant à votre domicile

Vous inscrire vous permet d'être identifié·e lors de situations exceptionnelles (canicule, grand froid, crise sanitaire) et de bénéficier d'une attention particulière.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

En mairie aux heures d'ouverture
www.chatelaudren-plouagat.fr / Rubrique Vie Quotidienne / Social / Registre des personnes vulnérables
02 96 74 10 84 / accueil@chatelaudren-plouagat.fr



Un repas apprécié

Mercredi 11 novembre, le traditionnel repas du CCAS a réuni plus de 200 convives. Aînés kastellgatin·es, résident·es de l'Ehpad, élus du conseil municipal, du CCAS et du CMJ ont passé un agréable et gourmand après-midi. Après le repas, Christophe, l'animateur, a mis l'ambiance et fait rapidement remplir la piste de danse.

Pour rappel, les seniors n'ayant pas été en capacité physique de s'y rendre pour raison médicale ou autre motif impérieux, et s'étant inscrits en mairie, recevront un panier garni en décembre. Il sera distribué par un élu du conseil municipal ou du CCAS



Ils se sont installés

LAURENT BRICHET

Laurent Brichet, diététicien diplômé d'État, exerce depuis le 1er septembre dernier au 5 rue de la gare.

PLUS D'INFOS

Rendez-vous uniquement via doctolib ou au 06 10 01 59 42
brichetdiet22@gmail.com



LE FOURNIL DU ROCHER

Changement de propriétaires au Fournil du Rocher : la nouvelle équipe de la boulangerie du bourg de Plouagat vous accueille du mardi au samedi de 7h à 19h15 sans interruption et le dimanche de 7h30 à 12h30. Pains authentiques au levain, aux fruits, gâteaux et viennoiseries maison : de quoi régaler toutes les papilles.



Vers le renouvellement de la marque Village étape

La commune déléguée de Châtelaudren a obtenu en 2022 la marque Village Étape. Cette distinction permet à la cité commerçante de bénéficier d'une visibilité accrue autant au niveau national que local (panneaux d'information en bordure de la RN12 incitant les visiteurs à découvrir la ville).

Comme indiqué dans le bulletin n°22, les commerçants locaux ont perçu une hausse de fréquentation de Châtelaudren et de leurs commerces au cours des dernières années.

Cette marque étant attribuée pour une durée de 5 ans, la commune se doit d'engager une démarche de renouvellement. Concrètement, les commerçants concernés en priorité ont été invités à répondre à une enquête en ligne, leur implication et avis étant essentiels dans le processus de renouvellement de la marque Village Étape. Ils ont par ailleurs été invités à afficher dans leur commerce différents supports d'information et de communication. Le dossier de la commune sera déposé en fin d'année et une visite de contrôle aura lieu en mars 2027 pour une décision portant sur le renouvellement de la marque Village Étape au printemps. À suivre...

Marché tous les jeudis

Depuis la rentrée, un marché est organisé tous les jeudis après-midi à Plouagat. À partir de 16h, vous pourrez y trouver les crêpes et galettes de la Bilig de Pascaline, les légumes de Marion et le pain d'Olivier Dugrain.



Le marché du lundi déplacé

Les travaux menés par Leff Armor Communauté, place de la République cet automne, ont conduit le marché hebdomadaire à s'installer place Saint-Vincent. Pour limiter la gêne occasionnée, la gratuité de l'emplacement a été accordée aux commerçants ambulants pendant toute la durée du chantier. Ce nouvel emplacement a séduit les commerçants du marché, leurs clients et les commerçants sédentaires du bourg de Châtelaudren. L'équipe municipale a donc décidé de rendre définitif cet emplacement : le marché se tiendra désormais place Saint-Vincent.





COMMISSION

Les Petites Cités de Caractère à Châtelaudren

Annoncée dans le dernier bulletin municipal, la commission de contrôle régionale des Petites Cités de Caractère s'est déroulée à Châtelaudren le lundi 2 novembre.

Plus de 40 personnes ont fait le déplacement : représentant·es des communes homologuées, services de l'État, conseils régional et départemental, acteurs de la culture et du tourisme. Tou·tes sont venu·es à la (re)découverte de la commune déléguée, homologuée « Petite Cité de Caractère de Bretagne » depuis près de 45 ans.

La journée a débuté par une visite du bourg sous l'angle touristique (1), réalisée par Marine, guide de l'office de tourisme Falaises d'Armor. Chacun·e a pu en apprendre davantage sur le patrimoine de la ville : Petit Écho de la Mode, lavoir, quartier latin, église Saint-Magloire, place des Sapeurs-Pompiers et chapelle Notre-Dame-du-Tertre.

Les participant·es se sont ensuite rendus à la Récréation, gîte aménagé dans l'ancienne école Sainte-Thérèse, pour un repas convivial.

L'après-midi a été plus studieux, dédié au projet patrimonial de la commune. L'équipe municipale et les agents ont présenté les projets réalisés ces 5 dernières années et ceux prévus pendant le mandat (2), avant une seconde visite de la commune consacrée à ces projets (3).

La commission s'est enfin réunie, hors présence des élus et agents municipaux, pour décider du maintien de l'homologation de la commune pour les 5 prochaines années au regard de son engagement en faveur du patrimoine, tant en matière de valorisation que de préservation. Les conclusions vont être transmises en commission nationale : la décision du maintien de l'homologation sera connue dans les prochains mois.




1


3


2





SERVICE VOIRIE

La commune renouvelle ses épareuses pour l'entretien des routes

Cette année, le service voirie a renouvelé ses deux épareuses auprès de l'entreprise Maze BSA, située à Plouisy. Depuis leur acquisition, il y a respectivement 21 et 13 ans, ces engins ont permis de faucher plusieurs milliers de kilomètres de routes et de chemins.

La première, une épareuse à bras articulé de marque SMA, modèle Lynx 2052, acquise en 2005, a été reprise pour 4 000 €. Elle est remplacée par un matériel équivalent, de marque SMA, modèle 2457, pour un montant de 55 800 € TTC. Cet équipement est destiné notamment à l'entretien des fossés et des talus.

La seconde machine, une épareuse d'accotement de marque Noremat, achetée en 2013, a été remplacée par un broyeur d'accotement de marque Berti, pour un coût de 13 800 €.

Ces nouveaux équipements permettront au service voirie de poursuivre l'entretien des routes et des accotements de la commune.

Un robot tondeuse pour entretenir le stade Louis-Morice

La commune vient de s'équiper d'un robot tondeuse de marque suédoise Husqvarna, acquis auprès de l'entreprise Jardiman, à Lannion. Le technicien Martin Rousseaux a préconisé le modèle CEORA 544 pour assurer l'entretien des 3,10 hectares de pelouse du stade Louis-Morice.

Les terrains sportifs, qui couvrent 1,7 hectare, sont tondus trois à quatre fois par semaine. Les abords, qui représentent 1,4 hectare supplémentaire, nécessitent quant à eux deux tontes hebdomadaires.

D'un montant de 36 606 € TTC, cet investissement présente plusieurs avantages. Il permettra notamment de soulager les jardiniers lors des périodes de forte pousse au printemps, de limiter les apports d'engrais et de réduire les coûts liés à l'évacuation des déchets de tonte.

Jusqu'à présent, l'herbe coupée était stockée près du château d'eau, avant d'être chargée à l'aide d'une tractopelle dans un camion, puis transportée vers un méthaniseur situé dans une commune voisine.





ENVIRONNEMENT

Roscorgnard : les lagunes prennent un nouveau visage !

Depuis le dernier bulletin municipal, le chantier de réhabilitation des lagunes de Roscorgnard se poursuit.

Les choses deviennent de plus en plus concrètes : le belvédère est finalisé, le nouveau pont cadre a été posé, les sentiers piétonniers ont été réalisés. De quoi bientôt pouvoir profiter d'une belle balade au cœur de cet espace naturel aux abords de l'étang de Poneden.

L'étape suivante se prépare déjà avec la plantation prochaine par le chantier d'insertion Leff Armor Communauté de plusieurs essences d'arbres (noyers, figuiers, pommiers, poiriers, etc), qui viendront donner vie aux futurs vergers et apporter une touche de verdure supplémentaire au site.

L'ensemencement, par l'entreprise Barazer, devrait également débuter prochainement. La nature va donc pouvoir reprendre progressivement ses droits et mettre un peu de couleurs dans le paysage.

Et pour une fois, la météo semble avoir décidé de donner un coup de main aux équipes ! Les pluies de fin octobre/début novembre sont les bienvenues et permettent d'envisager la poursuite des travaux dans de meilleures conditions.L'installation de panneaux d'orientation et de communication est prévu dans les prochaines semaines.

En bref, à Roscognard, le chantier avance, les projets prennent racine et la nature se prépare à reprendre la vedette. Encore un peu de patience : le site, toujours interdit au public, se transforme et promet de devenir un agréable lieu de promenade et de découverte pour tous les habitants de la commune.



PATRIMOINE

DÉMARRAGE DES TRAVAUX À LA CHAPELLE NOTRE-DAME-DU-TERTRE

Les travaux de restauration et d'aménagement de la chapelle nord, également appelée « chapelle au trésor », au sein de la chapelle Notre-Dame-du-Tertre, ont débuté le 5 novembre. Ils ont été engagés après le démontage des projecteurs existants par les agents communaux. La fin du chantier est prévue pour la fin du mois de février.
Cette opération représente un investissement total de 127 960,55 €. Son financement repose sur plusieurs participations :

- État (ministère de la Culture) : 32 250 €
- Conseil régional (subvention demandée) : 26 875 €
- Conseil départemental (subvention demandée) : 10 750 €
- Commune de Châtelaudren-Plouagat : 58 085,55 €



PLUSIEURS INTERVENTIONS PROGRAMMÉES

En novembre et décembre, plusieurs entreprises interviendront sur le bâtiment.
L'entreprise de maçonnerie Grevet réalisera le rejointoiement des murs extérieurs de cette partie de la chapelle. De son côté, l'entreprise de couverture Mattoën procédera à la pose de gouttières sur la façade nord, côté cimetière. Cette partie de l'édifice n'en étant pas équipée, ces travaux doivent permettre d'évacuer les eaux pluviales et d'assainir les murs.
Le retable sera démonté par l'entreprise de menuiserie Coreum. Par ailleurs, l'entreprise Proseum fabriquera une vitrine sécurisée destinée à accueillir les quatre reliefs en albâtre sur les sept dérobés en 1969. Ces œuvres sont actuellement conservées dans une banque à Guingamp.
Pendant toute la durée du chantier, la chapelle sera fermée au public.

CONSEIL MUNICIPAL du 2 octobre 2026

- Étaient **présents** : Olivier BOISSIERE, Patrick SOLO, Rozenn JOUAN, Morgane WYDAUW-MEYNIER, Géraldine LE LAY, Jacques MORO, Yves BRAULT, Ginette LE CREURER, Michel GUYOMARD, Thierry CONNAN, Isabelle LE CHANU, Alain TREPARD VIOLON, Anne BROUDIC, Carol DUJARDIN-BASQUE, Rosa DE FARIA, Gérard PIRIOT, Sophie GUENO, Jérôme PERAIS, Roselyne HERVE, Tiphany PASTOL, Tifenn BESSON, Manon AUBIN, Nicolas JEZEQUEL

- **Absents représentés** : Sophie LE BONHOMME donne procuration à Géraldine LE LAY, Daniel TURBAN à Patrick SOLO, Patrick MARTIN à Thierry CONNAN, Christophe CLAVIEN à Alain TREPARD VIOLON, Jérémy CABOURG à Jérôme PERAIS, Julien LE MEHAUTE à Manon AUBIN

- **Secrétaire de Séance** : Jacques MORO

OPAH RU – CONVENTION FINANCIÈRE AVEC LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ

Dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain (OPAH-RU) multi-sites, portée par Leff Armor communauté en partenariat avec huit communes – dont trois labellisées « Petites villes de demain » –, une convention financière vient formaliser les engagements et les modalités de financement pour la période 2026–2030.

Cette convention définit avec précision les règles de participation financière des acteurs impliqués. La répartition des coûts de l'animation et l'ingénierie s'articule autour d'une clé équitable : l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) prend en charge 50 % des dépenses (hors taxes), tandis que le reste à charge est partagé entre Leff Armor communauté et les trois communes « Petites villes de demain ».
Les aides directes aux propriétaires, définies dans la convention d'OPAH-RU, par Leff Armor communauté et les communes labellisées PVD, seront versées en direct par les collectivités aux bénéficiaires.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'autoriser le maire à signer la convention financière avec Leff Armor communauté.

FORUM CITOYEN – DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS

Le forum citoyen souhaite que les communes de Leff Armor désignent des représentants, un titulaire et un suppléant, au sein de leurs conseils municipaux.
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de désigner Mme Géraldine Le Lay, titulaire et M. Jérôme Pérais, suppléant.

Projet de centrale solaire – promesse de bail EMPHYTÉOTIQUE

Le 6 mars 2026, le conseil municipal avait autorisé le maire à signer avec la Société EO une promesse de bail en vue de l'implantation d'une centrale solaire sur les parcelles cadastrées D618, D619, D620.
Depuis, la société Heolig a été constituée pour porter le projet. Elle est immatriculée depuis le 24/09/26 et réunit la commune et la Scop EO.

Il est donc proposé d'autoriser le maire à signer la promesse de bail emphytéotique dans les conditions suivantes :

- Durée de la promesse : durée initiale de 5 ans à compter de sa signature.
- Exclusivité : la promesse est consentie au bénéfice exclusif de la Société Heolig ou de toute personne qui s'y substituera (à savoir la société de projet) ;
- Terme de la promesse : la promesse prend fin à la levée d'option, par la Société Heolig, pour la réalisation du bail emphytéotique, ou à la signature dudit bail ; à défaut elle prend fin au terme prévu, ou par renonciation à l'initiative de la Société.
- Terrains concernés : parcelles D618, D619 et D620.

Le bail prévoira les principales clauses suivantes :

- Durée du bail : 20 ans prorogeable 10 ans, majoré des délais nécessaires à la construction et d'une année dans le cas d'un démantèlement et de la remise en état, renouvelable pour une durée identique avec l'accord exprès des parties ;
- Redevance : loyer annuel de 2 000 € par mégawatt installé, dû à compter de la mise en service.
- Entretien du terrain et responsabilité : sur toute la durée du bail, l'entretien des terrains et les éventuelles obligations réglementaires qui s'y appliqueraient seront à la charge exclusive du preneur. Il en est de même pour les éventuels dommages causés à des tiers ;
- Démantèlement ou rétrocession : à l'issue du bail initial, ou du dernier renouvellement du bail, la Société démantèlera à ses frais, l'ensemble des composants de la centrale solaire ou proposera à la commune une rétrocession à titre gratuit.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- De confirmer son avis favorable pour le développement d'un projet solaire sur les parcelles D618, 619 et 620 ;
- D'autoriser le maire à signer avec la Société Heolig la promesse de bail portant sur les parcelles D618, D619 et D620 ;
- De proposer à Leff Armor Communauté d'intégrer rapidement la Société Heolig lorsqu'elle sera constituée ;
- De proposer aux habitants de participer à la Société Heolig, dans des modalités qui seront précisées après constitution de ladite Société ;
- D'autoriser le maire à signer tout document relatif à cette décision et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

FINANCES : SUBVENTIONS 2026 – ASSOCIATION LES CAVALIERS EDL

L'association « Les Cavaliers EDL », située à Pommerit-le-Vicomte, a fait part d'une demande de subvention pour trois de ses adhérents mineurs résidant dans la commune de Châtelaudren-Plouagat.
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'accorder une subvention de 60 € à l'association « Les Cavaliers EDL » sur la base de 20 € par adhérent de moins de 18 ans pour les associations sportives et culturelles hors commune.

Chemin rural de Kerichard – Aliénation après enquête publique

L'enquête publique s'est déroulée du 25 avril au 13 mai 2023.
Aucune observation n'a été formulée et le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable sans réserve.
La procédure a été strictement respectée, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- de désaffecter le chemin rural situé au lieu-dit Kerichard d'une contenance exacte, après établissement d'un document d'arpentage par un géomètre, de 905 m² en vue de sa cession à M. David ANDRE Gaec de Kerichard ;
- de fixer le prix de vente dudit chemin à 0,60€ / m², soit approximativement 543 € ;
- de mettre en demeure le propriétaire riverain, M. André DAVID, d'acquérir les terrains attenant à leur propriété ;
- désigne Me Ariane Gault-Jouet pour la rédaction des actes de vente au profit

de la commune en précisant que les frais d'acte et de géomètre seront à la charge des acquéreurs ;
- d'autoriser le maire, ou un·e adjoint·e, à signer toutes pièces nécessaires relatives à cette affaire.

VILLAGE SENIORS – ÉCHANGE DE PARCELLES – AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'ACTE AUTHENTIQUE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'autoriser le maire, ou son représentant, à signer l'acte authentique portant sur l'échange de parcelles entre la commune et la société Klyma Production ainsi que tout document nécessaire à sa réalisation.

DURÉE ANNUELLE DU TEMPS DE TRAVAIL – 1 607 HEURES

Considérant l'avis des comités techniques en date du 3 juillet 2018 et du 17 septembre 2018
Considérant que la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique prévoit la suppression des régimes dérogatoires aux 35 heures maintenus dans certains établissements et collectivités territoriaux et un retour obligatoire aux 1607 heures ;
Considérant qu'un délai d'un an à compter du renouvellement des assemblées délibérantes a été imparti aux collectivités et établissements pour définir, dans le respect des dispositions légales, les règles applicables aux agents ;
Considérant que la définition, la durée et l'aménagement du temps de travail des agents territoriaux sont fixés par l'organe délibérant, après avis du comité technique ;
Considérant que le décompte du temps de travail effectif s'effectue sur l'année, la durée annuelle de travail ne pouvant excéder 1607 heures, sans préjudice des heures supplémentaires susceptibles d'être accomplies ;
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de mettre en place la durée annuelle légale de travail pour un agent travaillant à temps complet à 1 607 heures maximum sur la base de 35 heures hebdomadaires.

L'organisation du travail devra respecter les garanties minimales ci-après définies :
- La durée hebdomadaire du travail effectif, heures supplémentaires comprises, ne peut excéder ni quarante-huit heures au cours d'une même semaine, ni quarante-quatre heures en moyenne sur une période quelconque de douze semaines consécutives et le repos hebdomadaire, comprenant en principe le dimanche, ne peut être inférieur à trente-cinq heures.
- La durée quotidienne du travail ne peut excéder dix heures.
- Les agents bénéficient d'un repos minimum quotidien de onze heures.
- L'amplitude maximale de la journée de travail est fixée à douze heures.
- Le travail de nuit comprend au moins la période comprise entre 22 heures et 5 heures ou une autre période de sept heures consécutives comprise entre 22 heures et 7 heures.
- Aucun temps de travail quotidien ne peut atteindre six heures sans que les agents bénéficient d'un temps de pause d'une durée minimale de vingt minutes.

Les dispositions de la présente délibération entreront en vigueur à partir du 1er janvier 2019.

MANDAT SPÉCIAL

Le conseil municipal prend acte du mandat spécial délivré à M. Patrick MARTIN, adjoint, pour représenter la commune aux Rencontres nationales des Villages étapes à Eguzon-Chantôme (Indre) du 30 septembre au 2 octobre 2026.

DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER

Le maire informe le conseil qu'il a décidé de ne pas préempter au titre de sa délégation pour les biens suivants :
- 5, place des SAPEURS-POMPIERS, parcelle B N° 038A 53.
- 8, la GRAND'RUE, parcelle B N° 467-2191.

Conseil municipal des jeunes

Le mandat 2024/2026 du CMJ s'est terminé avec la participation des jeunes élus à la cérémonie du 11 novembre et au repas du CCAS qui s'en est suivi. Le flambeau a été passé vendredi 13 novembre avec les élections du mandat 2026/2028, qui sera présenté dans le prochain bulletin.



Deux années bien remplies pour les 18 jeunes Kastellgatins qui ont lancé de beaux projets dont le ciné-goûter de Noël et la cabane à livres, installée prochainement au jardin de la ferme du rocher, à proximité de la boulangerie du bourg de Plouagat. Cette dernière, fabriquée par David des services techniques municipaux, sera aménagée par les nouveaux élus, afin que les habitant·es, quelque soit leur âge, puisse profiter d'un endroit pour lire ou discuter en plein air.

Un grand bravo à ces citoyens responsables pour leur implication au long de ces deux années !





Dossiers d'urbanisme du 16 août 2026 au 15 octobre 2026

NOM	ADRESSE	OBJET
DÉCLARATIONS PRÉALABLES DÉPOSÉES / EN COURS		
M. LE CHANTOUX Robert	37, rue du Général Leclerc	Rénovation de deux marquises
M. CONNAN Thierry	3 bis rue des écoles	Remplacement des ouvertures
M. LE CAMPION Clément	8, Impasse des Bruyères	Pose de clôtures
SDE22	Rue de Guingamp	Installation poste transformation électrique
M. LE BIHAN Maxime	32, rue du Général Leclerc	Réfection joints des façades
M. LE ROUX Claude	31, Place de la République	Gouttière et consolidation de la cheminée
LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ	2, rue du Maillet	Pose d'une antenne GPS sur un bâtiment
M. LEDOT Pierre	4, rue de la Gare	Pose de panneaux photovoltaïques sur toiture
J.R INVEST	11, Place de la république	Création de fenêtres de toit
Mme COLAS Eveline	25, rue de Saint-Brieuc	Isolation thermique par l'extérieur
M. HENRY Dany	20, rue de Saint-Brieuc	Changement et création d'ouvertures
Mme BENECH Chloé	40, rue de Kerdanet	Remplacement bardage de la maison
SAS ARTYSEO	12, Kerjagu	Pose de panneaux photovoltaïques au sol
M. CASAL José	31, rue de Saint-Brieuc	Abattage d'un arbre
M.Mme LEMONDE Isabelle et Laurent	5, Venelle du Roc	Modification aspect extérieur d'une maison
M. RABARDEL Pascal	27, rue de Bel Orient	Création d'un carport
Mme COLAS Marion	20F, rue de Mississipi	Création d'un abri de jardin et appentis
M. K'OUAS Malo	17, rue de Saint-Brieuc	Ouverture d'une fenêtre sur un pignon
DÉCLARATIONS PRÉALABLES ACCORDÉES		
M. HERY Patrice	5, la rue Neuve	Construction d'un abri de jardin
M. CONNAN Thierry	3 bis rue des écoles	Pose d'une terrasse en bois
Mme BRÄNNBERG Jessica	8, rue de Kerbouillen	Pose de clôtures et portails
Mme BRÄNNBERG Jessica	8, rue de Kerbouillen	Changement menuiseries, réfection joints et rénovation abri bois
SCI SPJ	1, Rudorée	Création d'ouvertures de toit
M. KERBRAT Clément	3, Impasse des Bruyères	Construction d'un abri de jardin
Mme PIAT Isabelle	1, Impasse de Rochalon	Réfection toiture et pose Velux
Mme BOQUEHO Alicia	9, Kerhamon	Ravalement de façades d'une maison d'habitation
M.LE DU Alain	1, Impasse du Pré	Remplacement portail
M. APEKE Nomenyo Meunier	2 bis rue de Kernabat	Construction d'une piscine
M. MÉLOU Damien	1, Croix en Tout	Modification façades d'une maison et clôtures
M. LE COQUIL Gérard	14, rue de Bel Orient	Modification d'ouvertures
TOP SERVICE	7, Résidence du Mississipi	Pose de panneaux photovoltaïques sur toiture
Mme CAQUINEAU Line	4, rue de l'Amourette	Modification d'ouvertures
PERMIS DE CONSTRUIRE DÉPOSÉS / EN COURS		
SCI de l'Attente	32, Place de la République	Extension de la pharmacie
M. DUPLENNE Ronan	Lotissement "Le Clos Audren 2"	Construction d'une maison individuelle
Mme BLSTYAK Elodie	Lotissement "Les Jardins d'Angélina"	Construction d'une maison individuelle
M. TOURNIER Lucas et Mme LEFEBVRE DU PREY Sarah	Lotissement "Les Jardins d'Angélina"	Construction d'une maison individuelle
M. DENOUEL Emilien	Lotissement "Les Jardins d'Angélina"	Construction d'une maison individuelle
Mme GATTO Claire	Lotissement "Les Jardins d'Angélina"	Construction d'une maison individuelle
M. PONTHIEUX Léo	Lotissement "Le Pré de l'Etang"	Construction d'une maison individuelle
PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS		
M. LE LUYER Aurélien	Lotissement "Les Jardins d'Angélina"	Construction d'une maison individuelle
M. COLLOT Gaël et Mme EOUZAN Marine	Lotissement "Les Jardins d'Angélina"	Construction d'une maison individuelle
M. FER Josselin	21 bis, Kermorvan	Extension d'une maison d'habitation
Mme TRECHEL Justine	Lotissement "Les Jardins d'Angélina"	Construction d'une maison individuelle
M. LE BLANC Olivier	Lotissement "Le Clos Audren "	Construction d'une maison individuelle
Mme NEDELEC Stéphanie	Lotissement "Les Jardins d'Angélina"	Construction d'une maison individuelle



RÉNOVATION

Améliorez votre logement avec des aides et un accompagnement gratuit

Propriétaire en centre-ville de Châtelaudren ou de Plouagat ? Avec l'OPAH-RU, bénéficiez d'aides renforcées et d'un accompagnement gratuit pour vos travaux.

L'OPAH-RU (Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain), présentée en réunion publique en septembre, est portée par la Ville et Leff Armor Communauté. Elle vise à redonner vie au centre-ville : logements plus confortables et économes en énergie, biens vacants remis sur le marché.

QUI PEUT EN PROFITER ?

Les propriétaires occupants, sous conditions, pour des travaux d'économies d'énergie, de rénovation ou d'adaptation du logement (douche de plain-pied, monte-escalier). Les propriétaires bailleurs, pour rénover un logement dégradé ou transformer un local vacant en logement.

MON LOGEMENT EST-IL CONCERNÉ ?

Le dispositif concerne uniquement les centres-villes de Châtelaudren et de Plouagat. Vérifiez votre adresse sur la carte interactive. Hors périmètre, d'autres aides existent.

UN ACCOMPAGNEMENT GRATUIT

Un expert vous guide : analyse du projet, recherche des aides, montage du dossier, suivi des travaux.

Important : ne commencez aucun travail avant la validation de votre dossier, sous peine de perdre certaines aides.

+ D'INFOS

Espace Conseil France Rénov' de Leff Armor Communauté :
02 96 52 15 70 ou contact@alec-saint-brieuc.org. Permanences sur rendez-vous : Châtelaudren (4e lundi du mois, 9h-12h), Lanvollon (2e vendredi), Plouha (3e vendredi).

www.chatelaudren-plouagat.fr Rubrique Services / Urbanisme / Aides à la rénovation et à l'amélioration de l'habitat

CARTE INTERACTIVE

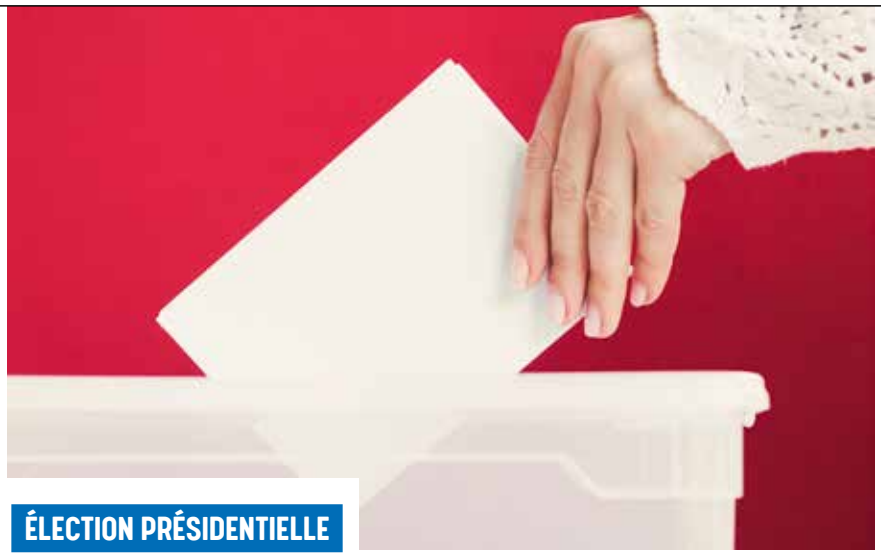

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Pour voter, il faut être inscrit !

L'élection présidentielle se déroulera les 18 avril et 2 mai prochains. Pour pouvoir y voter, il est obligatoire d'être inscrit sur les listes électorales.

La situation électorale de chacun peut être vérifiée en ligne sur www.service-public.fr.
L'inscription peut se faire en ligne ou en mairie. Attention, elle est nécessaire à chaque déménagement, même sans changement de commune de résidence. Pour rappel, les jeunes ayant réalisés leur journée défense et citoyenneté sont automatiquement inscrits sur les listes électorales à leurs 18 ans.

Dates limites d'inscription pour pouvoir voter au 1er tour de l'élection présidentielle : 10 mars 2027 pour la démarche en ligne / 12 mars 2027 pour une démarche en mairie.



Rencontrez les élus chaque samedi matin

Depuis début septembre, les élus tiennent une permanence chaque samedi matin, de 10h à 11h30 à la mairie de Plouagat. Les habitant·es sont invité·es à venir à la rencontre de l'élu d'astreinte pour évoquer une question, une idée ou une difficulté liée à la vie municipale.

Gendarmerie

8 rue des Écoles
Tél : **02 96 74 10 17**
Du lundi au samedi sauf le vendredi de 8h à 12h - Du lundi au vendredi sauf le mardi de 15h à 18h.
Dimanche et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h.
Nouvelle adresse à compter du 15 janvier 2027 : La Grenouillère, Plélo.

La Poste

À Châtelaudren : Place Saint-Vincent
Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, le samedi de 9h à 12h.
À Plouagat : Place de la Mairie
Ouvert du lundi au vendredi de 13h30 à 15h50 et le samedi de 9h40 à 12h.

État civil

NAISSANCES

Joïa Le Dû
Léaonard Le Goux
Pauline Leveque
Tom Longeard
Giulia Le Calvez
Leïa Coneggo
Kahys Crenn Garandel
Alwena Le Denmat
Jayllan Le Jan Araujo

DÉCÈS

Jean Carpier
Marius Jamoteau
Bernard Le Blanc
David Turban
Marie-Thérèse Henry née Le Glatin
Frédéric Rolland
Serge Le Floch
Roland Nèvot
Henriette Toquet née Le Guiader



VOS SERVICES

Services administratifs

Tél. : **02 96 74 10 84**
accueil@chatelaudren-plouagat.fr

ACCUEIL EN MAIRIES

Mairie déléguée de Châtelaudren
Accueil le lundi et le jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, le mercredi de 9h à 12h

Mairie déléguée de Plouagat
Accueil le mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, le mercredi de 13h30 à 17h30, le vendredi de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.

Fermeture de la mairie les samedis 26 décembre et 2 janvier

LECTURE

Coups de coeur de la médiathèque

Spécial rentrée littéraire 2026



FAIRE LA PEAU

de Louise Chennevière

L'autrice entreprend dans ce texte - largement autobiographique - d'affronter l'emprise maternelle qu'elle a vécu, les humiliations et la brutalité, les violences verbales et les reproches perpétuels de sa mère. De la rupture avec cette mère maltraitante pourtant admirée viendra le salut. Un texte fort qui examine le processus de l'emprise et les affres d'une relation mère-fille dysfonctionnelle.



JOSEPH DANS LA NUIT

de Olivier Grondeau

L'auteur parcourait le monde à pied et en stop. Pour son malheur, il se trouve en Iran, en pleine révolution, en 2022. Arrêté et accusé à tort d'espionnage par le régime de Téhéran, il se retrouve privé de repères, sans le moindre contact avec l'extérieur. Sa force et son envie de survivre viendront de sa vie intérieure d'une grande richesse et de son amour pour la poésie, la musique et le cinéma. Un témoignage bouleversant.



DE L'AUTRE CÔTÉ DU LAC

de Sylvain Prudhomme

Une photographe accompagne un groupe de chercheurs au sein d'une zone de réserve, en plein coeur de la haute montagne. Elle est la seule à remarquer des signes étranges, à ressentir une présence. Quelques temps après y être retournée seule, elle est portée disparue.Un roman prenant, tout en tensions, aux descriptions à couper le souffle.



LA SOLITUDE DES PROFESSEURS EST INFINIE

de Yannick Haenel

Jeune professeur de français, Jean Deichel commence sa carrière dans un collège de la banlieue parisienne. Il découvre les difficultés du métier en même temps que ses joies profondes, la violence de l'École en même temps que sa beauté. L'auteur réussit à rendre palpable la solitude de celui qui entre dans le métier avec des idéaux et découvre progressivement le poids du réel. Un très beau roman sur la condition des enseignants en même temps ode à la littérature et à la poésie.



LE FABULEUX PIANO

de Sonia Devillers

Sonia Devillers explore son histoire familiale : sa famille juive a fui la Roumanie communiste, laissant derrière elle un piano remarquable que sa grand-mère n'a jamais pu oublier. En partant sur les traces de l'instrument disparu, Sonia Devillers restitue l'incroyable histoire de ces pianos-fantômes, arrachés aux juifs, pillés par milliers à Paris, parqués dans des « Camps pour pianos », transportés sous les bombes jusqu'aux confins du IIIe Reich. Une saga familiale rythmée par la montée du nazisme, les rafles des juifs à Paris et la résilience des survivants qui taisent leurs blessures, mais cherchent encore et toujours leur piano.

Agenda culturel

Au Petit Écho de la Mode

VENDREDI 4 DÉCEMBRE - 20H30
Zone - Sylvie Le Quéré / Cie Grégoire & Co
Danse – Dès 6 ans

VENDREDI 11 DÉCEMBRE - 20H30
Kapteyn Gaïa - Ensemble Nautilis
Concert – Tout public

MERCREDI 20 JANVIER - 15H
Un océan d'amour
Théâtre d'objets et univers de papier – dès 7 ans

DIMANCHE 31 JANVIER - 16H
Bastard – Krismenn / Teatr Piba
Récit théâtral et musical - Dès 14 ans



Médiathèque numérique

Les abonné·es à la médiathèque Parenthèse ont accès, gratuitement, à la médiathèque numérique permettant notamment d'apprendre le Code de la route, le breton ou toute autre langue, de profiter de centaines de livres numériques, de plus de 9 000 films, dessins animés, et documentaires ou encore à de la musique en streaming. Et tout ça, depuis chez soi !

SAISON CULTURELLE 2027

à la médiathèque Parenthèse



Paysages urbains et maritimes

par Anne-Sophie Burlot-Couepel

Du 12 février au 5 mars

Ancienne infirmière en psychiatrie, peintre autodidacte, Anne-Sophie Burlot-Couepel est inspirée par les paysages urbains, les grands espaces, la vie urbaine et économique qui se cache derrière. Elle crée et peint à la peinture acrylique, des paysages tantôt figuratifs, tantôt abstraits en y mêlant ses propres photos de Street-Art, d'enseignes lumineuses, de bâtiments, prises dans différentes villes, d'ici et d'ailleurs, en ayant la volonté que ces paysages soient porteurs d'espoir.



Mystère

par Guy Le Gal

Du 12 mars au 2 avril

Depuis sa retraite en 2010, comme un Compagnon, Guy s'est formé de stage en stage auprès de professionnels du travail du bois reconnus dans toute la France. Ses sources d'inspiration, il va les chercher dans la nature et principalement au fond de la mer. Il est attiré par le côté insolite des animaux qui vivent dans les profondeurs marines : coquillages, étoiles de mer, méduses, oursins... Pour représenter ces animaux millénaires, Guy Le Gal pratique un texturage minutieux avec une attention de tous les instants, comme une méditation. *« Mes pensées s'envolent et j'essaie de m'imprégner de ce morceau de matière qui a souvent mis des dizaines d'années pour exister. À moi de l'accueillir et d'échanger avec lui... »*



Éloge du végétal

par Sylvie Duchemin

Du 9 au 30 avril

Grâce à des médiums simples et classiques (dessin, peinture, tempéra, gravure), Sylvie Duchemin perpétue une tradition et un langage que chacun peut comprendre. Son travail interroge la place de la nature et du vivant. Ses créations se situent à la frontière, ténue et subjective, entre abstraction et figuration, et s'adressent à la mémoire et à la sensibilité de chacun. Inspirée par la botanique, elle cherche à « freiner le mouvement » et offre au spectateur un temps suspendu de contemplation. Ce regard n'a rien de nostalgique : il rappelle que le végétal et le vivant font partie de notre humanité, et que leur présence est vitale.



L'Écho des silences

par Jean-Yves Carfantan

Du 14 mai au 4 juin

Née d'une première exploration au fusain et aux pigments sur papier froissé, la démarche de Jean-Yves Carfantan s'enracine dans l'esthétique et la sobriété de l'art japonais. Progressivement, la peinture à l'huile investit la toile dans une écriture graphique affirmée, où se superposent traits instinctifs et aplats de couleurs vives. Doigts, chiffons et pinceaux guident la matière sans recherche préalable. Chaque toile devient ainsi le point de départ de la suivante, et de nouvelles idées viennent. À l'image de l'œuvre Silence, présentée sur l'affiche de l'exposition, l'artiste s'interroge sur les zones d'ombre de notre époque, qui ne laisse plus passer la transparence des couleurs de la vie. À travers l'abstraction, ses œuvres confrontent le regard aux dérèglements climatiques et à l'expansion incontrôlée des technologies. Elles sondent aussi la mémoire du temps et la résistance de la nature. La couleur devient alors un vecteur de sérénité. Une invitation à contempler la matière, à lire entre les strates de peinture et à ressentir l'urgence du vivant.



Empereur des couleurs
par Pauline Tircot

Du 11 juin au 2 juillet

Passionnée depuis toujours par la peinture et le dessin, Pauline Tircot aime varier les techniques et circule avec aisance entre abstraction et figuration. Pour elle, la couleur est un souffle qui traverse la toile et fait primer l'émotion. Son travail explore le point de tension où la forme se reconnaît encore, mais où la couleur commence déjà à la transformer. Bleus nocturnes et turquoises électriques composent des univers où l'on circule. Elle récupère et revalorise toiles, cadres et pots de peinture oubliés. Sa démarche réduit son empreinte environnementale et montre qu'on peut créer de l'élégance et de la poésie à partir de ce que la société rejette. Chacun est libre d'interpréter ses tableaux et d'y ressentir ce qui l'anime.



Envolée
par Mireille Merten

Du 10 septembre au 1er octobre

Les estampes de Mireille Merten, tirages uniques, s'inspirent souvent de la mythologie, de la nature et des croyances, à travers le langage des symboles. Fidèle aux techniques traditionnelles de la gravure en taille douce (eau-forte, pointe sèche, burin), elle les associe à des méthodes moins classiques, comme la collagraphie et les effets d'encrage. Chaque passage sous la presse réserve ainsi son lot de surprises. Depuis quelques années, elle pratique aussi la sculpture, en résonance avec ses gravures. Elle travaille aujourd'hui l'émaillage et la couleur, parfois en plusieurs cuissons pour obtenir l'effet recherché. Gravure ou sculpture, créer à partir de son imaginaire et partager son univers reste ce qui la pousse à créer.

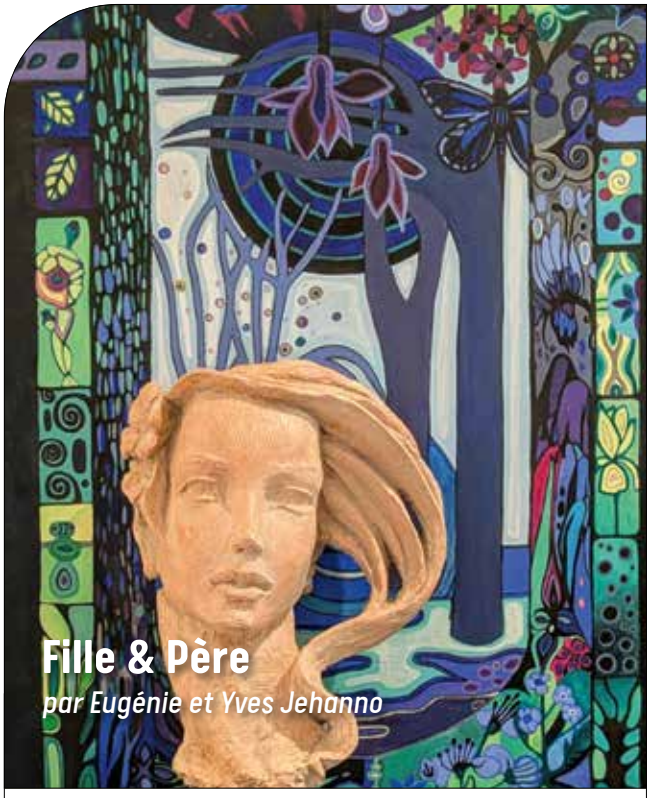

Fille & Père
par Eugénie et Yves Jehanno

Du 15 octobre au 5 novembre

Deux générations, deux sensibilités, deux univers artistiques qui se rencontrent. Yves Jehanno explore le volume et la matière à travers la sculpture et le modelage, donnant forme à des visages et des figures empreints de sensibilité. Sa fille Eugénie exprime son univers à travers la peinture, jouant avec les couleurs, les formes et les motifs pour créer des compositions singulières. Entre sculpture et peinture, leurs œuvres dialoguent et se répondent, dans une rencontre artistique où se mêlent création, transmission et complicité. Une histoire de famille, deux regards et une même passion pour l'art.

Exposition collégiale
par des artistes locaux

Novembre

Exposition collégiale d'artistes locaux : et si c'était vous ? Vous êtes artiste et habitez le territoire ? Contactez la médiathèque par mail à **mediatheque@chatelaudren-plouagat.fr** pour proposer votre exposition.

Exposition
par les enfants de Châtelaudren-Plouagat

Décembre

FONDATION DU PATRIMOINE

Aidez-nous à restaurer la Chapelle Notre-Dame du Tertre de Châtelaudren-Plouagat



© Commune de Châtelaudren-Plouagat

Faites un don !

www.fondation-patrimoine.org

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Finistère Penn-ar-Bed

Côtes d'Armor le Département

Ille & Vilaine